

Objet d'étude : Les philosophes des Lumières et le combat contre l'injustice

Séquence Les philosophes des lumières et l'esclavage

- Quelles armes littéraires les philosophes des Lumières ont-ils léguées aux générations suivantes pour dénoncer l'injustice ?
- Par quels moyens les philosophes des lumières ont-ils lutté contre l'esclavage ?

Séances	Capacités	Connaissances	Attitudes	Activités des élèves	Supports
<u>Lancement de la séquence</u> <u>2 heures</u>	Exprimer à l'oral ses convictions, son engagement, son désaccord.	<i>Champ linguistique :</i> Lexique : juste/injuste, tolérable/intolérable. Les philosophes des lumières.	Accepter d'écouter la pensée de l'autre pour émettre une pensée personnelle et prendre position.	Exprimer son ressenti face à l'image. description et analyse d'une affiche à l'aide d'une grille. Lecture du groupement de textes afin d'en dégager les points communs (thème) et différences (genre). Faire émerger le titre de la séquence et une problématique	Projection d'une affiche prise sur le site : http://urga.over-blog.com/article-31154399.html avec le vidéoprojecteur. Textes du groupement (Voltaire, Montesquieu, Jaucourt)
<u>La dénonciation par le conte</u> <u>Comment Voltaire défend-t-il la cause des opprimés à travers le conte ?</u>	Prendre en compte le point de vue de l'autre, le reformuler objectivement.	L'argumentation indirecte : le conte. <i>Champ linguistique :</i> Lexique : juste/injuste, tolérable/intolérable. Lexique de la morale, du droit, de l'engagement.	Être un citoyen conscient de la nécessité de s'impliquer et de défendre des valeurs.	Présentation de l'auteur et situation du passage par le professeur. Etude du narrateur. Caractérisation des personnages. Recherche des principaux champs lexicaux afin de dégager le sens du passage. Relever les éléments du registre ironique et du registre pathétique.	<u>Voltaire, Candide, chapitre XIX, 1759</u>

				<u>Ecriture</u> : Candide raconte sa rencontre avec le nègre et montre son indignation, écrivez ce qu'il a pu dire dans un texte de 10 lignes.	
<u>La force de l'ironie</u> <u>Comment l'ironie devient-elle une arme au service des idées ?</u>	Analyser une prise de position en fonction de son contexte de production et de réception.	<i>Champ linguistique</i> : Lexique : juste/injuste, tolérable/intolérable. Lexique de la morale, du droit, de l'engagement. Les propositions relatives. Connecteurs d'opposition, de cause et de conséquence. Argumentation indirecte, ironie, antiphrase. L'argumentation directe : plaidoyer, réquisitoire.	Accepter d'écouter la pensée de l'autre pour émettre une pensée personnelle et prendre position.	Préciser qui est représenté par « j' », « je » et par « nous ». Justifier l'emploi du conditionnel Relever les arguments Trouver les procédés de l'ironie Définir réquisitoire et plaidoyer Utiliser les procédés de l'ironie dans un texte.	Montesquieu, <u>L'esprit des lois</u> , XV, 5 (1748).
<u>L'Encyclopédie, un combat pour le savoir et une arme des lumières</u>	Prendre en compte le point de vue de l'autre, le reformuler objectivement. Argumenter à l'écrit : énoncer son point de vue, le soutenir par des arguments.	L'argumentation directe : explication, démonstration, réquisitoire. Connecteurs d'opposition, de cause et de conséquence.	Accepter d'écouter la pensée de l'autre pour émettre une pensée personnelle et prendre position.	Trouver l'idée défendue par l'auteur. Relever les arguments de Jaucourt Ecriture : Rédiger un réquisitoire (rédiger un court texte contre le travail des enfants...)	JAUCOURT, art. « Esclavage », Encyclopédie, 1751
<u>Dénoncer par</u>	Exprimer à l'oral ses	<i>Champ linguistique</i> :	Être un citoyen	Description et analyse de	Peinture anonyme

<u>l'image</u>	convictions, son engagement, son désaccord. Argumenter à l'écrit : énoncer son point de vue, le soutenir par des arguments, conclure.	Lexique : juste/injuste, tolérable/intolérable. Lexique de la morale, du droit, de l'engagement.	conscient de la nécessité de s'impliquer et de défendre des valeurs. Accepter d'écouter la pensée de l'autre pour émettre une pensée personnelle et prendre position.	l'image. Exprimer à l'oral ses convictions, son désaccord...	représentant un groupe d'esclaves dans un convoi en partance pour Zanzibar, en Afrique, vers 1860. Sources : http://schoelcher.ouvaton.org/victor-schoelcher.php
<u>Evaluation</u>	Prendre en compte le point de vue de l'autre, le reformuler objectivement. Argumenter à l'écrit : énoncer son point de vue, le soutenir par des arguments,	Connaissances vues précédemment.	Attitudes vues précédemment.	Vocabulaire Compréhension Ecriture argumentative	✓ Ildefonso Olmedo , Les damnés de la canne à sucre El Mundo via Courrier international - n° 660 - 26 juin 2003 ✓ HELVETIUS, De l'Esprit, 1758



Affiche prise sur le site : <http://urga.over-blog.com/article-31154399.html>

Candide, ou l'Optimisme est un conte philosophique de Voltaire paru en janvier 1759. Le mot « candide » vient du latin candidus qui signifie blanc : cette étymologie sert ici à souligner la grande naïveté du personnage principal. Ici, Candide vient de quitter l'Eldorado, et se retrouve plongé assez brutalement dans la réalité de son époque. Le Chapitre XIX est une partie ajoutée par Voltaire, et qui propose une dénonciation de la guerre qui vient s'ajouter à celle de l'intolérance. Surtout, ce chapitre dénonce de manière virulente la société esclavagiste.

En approchant de la Ville ils rencontrèrent un nègre étendu par terre, n'ayant plus que la moitié de son habit, c'est-à-dire d'un caleçon de toile bleue ; il manquait à ce pauvre homme la jambe gauche et la main droite. « Eh mon Dieu! lui dit Candide en Hollandais, que fais-tu là, mon ami, dans l'état horrible où je te vois?

— J'attends mon maître Monsieur Vanderdendur, le fameux négociant, répondit le nègre.

— Est-ce Monsieur Vanderdendur, dit Candide, qui t'a traité ainsi ?

—Oui, Monsieur, dit le nègre, c'est l'usage. On nous donne un caleçon de toile pour tout vêtement deux fois l'année. Quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main : quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe : je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix-que vous mangez, du sucre en Europe. Cependant, lorsque ma mère me vendit dix écus patagons sur la côte de Guinée, elle me disait : « Mon cher enfant, béni nos Fétiches, adore les toujours, ils te feront vivre heureux ; tu as l'honneur d'être esclave de nos Seigneurs les Blancs, et tu fais par là la fortune de ton père et de ta mère. » Hélas, je ne sais pas si j'ai fait leur fortune, mais ils n'ont pas fait la mienne. Les chiens, les singes et les perroquets sont mille fois moins malheureux que nous : les Fétiches Hollandais qui m'ont converti me disent tous les Dimanches que nous sommes tous enfants d'Adam, blancs et noirs. Je ne suis pas Généalogiste, mais si ces Prêcheurs disent vrai, nous sommes tous cousins issus de germain. Or vous m'avouerez qu'on ne peut pas en user avec ses parents d'une manière plus horrible.

- Ô Pangloss ! s'écria Candide, tu n'avais pas deviné cette abomination ; c'en est fait, il faudra qu'à la fin je renonce à ton optimisme. - Qu'est-ce qu'optimisme ? disait Cacambo. - Hélas ! dit Candide, c'est la rage de soutenir que tout est bien quand on est mal. » Et il versait des larmes en regardant son nègre, et en pleurant il entra dans Surinam.

Voltaire, Candide, 1759, chapitre XIX

De l'esclavage des nègres

Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais :

Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres.

Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves.

Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre.

On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout bonne, dans un corps tout noir.

Il est si naturel de penser que c'est la couleur qui constitue l'essence de l'humanité, que les peuples d'Asie, qui font les eunuques, privent toujours les noirs du rapport qu'ils ont avec nous d'une façon plus marquée.

On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui, chez les Égyptiens, les meilleurs philosophes du monde, étaient d'une si grande conséquence, qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains.

Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui, chez les nations policées, est d'une si grande conséquence.

Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes ; parce que, si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens.

De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains. Car, si elle était telle, qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié ?

1. Importance- 2. Civilisées

Montesquieu, L'esprit des lois, XV, 5 (1748).

ESCLAVAGE

Après avoir parcouru l'histoire de l'*esclavage*, depuis son origine jusqu'à nos jours, nous allons prouver qu'il blesse la liberté de l'homme, qu'il est contraire au droit naturel & civil, qu'il choque les formes des meilleurs gouvernements, & qu'enfin il est inutile par lui-même.

(...)La liberté *naturelle* de l'homme, c'est de ne connaître aucun pouvoir souverain sur la terre, & de n'être point assujettie à l'autorité législative de qui que ce soit, mais de suivre seulement les lois de la Nature : la liberté *dans la société* est d'être soumis à un pouvoir législatif établi par le consentement de la communauté, & non pas d'être sujet à la fantaisie, à la volonté inconstante, incertaine & arbitraire d'un seul homme en particulier.(...)

Tous les hommes ayant naturellement une égale liberté, on ne peut les dépouiller de cette liberté...

Le droit de propriété sur les hommes ou sur les choses, sont deux droits bien différents. Quoique tout seigneur dise de celui qui est soumis à sa domination, *cette personne-là est à moi* ; la propriété qu'il a sur un tel homme n'est point la même que celle qu'il peut s'attribuer, lorsqu'il dit, *cette chose-là est à moi*. La propriété d'une chose emporte un plein droit de s'en servir, de la consumer, & de la détruire, soit qu'on y trouve son profit, ou par pur caprice ; en sorte que de quelque manière qu'on en dispose, on ne lui fait aucun tort ; mais la même expression appliquée à une personne, signifie seulement que le seigneur a droit, exclusivement à tout autre, de la gouverner & de lui prescrire des lois, tandis qu'en même temps il est soumis lui-même à plusieurs obligations par rapport à cette même personne, & que d'ailleurs son pouvoir sur elle est très-limité. (...)

Les peuples qui ont traité les esclaves comme un bien dont ils pouvaient disposer à leur gré, n'ont été que des barbares.

Non-seulement on ne peut avoir de droit de propriété proprement dit sur les personnes ; mais de plus il répugne à la raison, qu'un homme qui n'a point de pouvoir sur sa vie, puisse donner à un autre, ni de son propre consentement, ni par aucune convention, le droit qu'il n'a pas lui-même (...) La liberté de chaque citoyen est une partie de la liberté publique : cette qualité, dans l'état populaire, est même une partie de la souveraineté. Si la liberté à un prix pour celui qui l'achète, elle est sans prix pour celui qui la vend.

De plus, dans tout gouvernement & dans tout pays, quelque pénibles que soient les travaux que la société y exige, on peut tout faire avec des hommes libres, en les encourageant par des récompenses & des privilèges, en proportionnant les travaux à leurs forces, ou en y suppléant par des machines que l'art invente & applique suivant les lieux & le besoin. Voyez-en les preuves dans M. de Montesquieu.

Enfin nous pouvons ajouter encore avec cet illustre auteur, que l'*esclavage* n'est utile ni au maître, ni à l'esclave : à l'esclave, parce qu'il ne peut rien faire par vertu ; au maître, parce qu'il contracte avec ses esclaves toutes sortes de vices & de mauvaises habitudes, contraires aux lois de la société ; qu'il s'accoutume insensiblement à manquer à toutes les vertus morales ; qu'il devient fier, prompt, colère, dur, voluptueux, barbare.

C'était une prétention orgueilleuse que celle des anciens Grecs, qui s'imaginaient que les barbares étant esclaves par nature (c'est ainsi qu'ils parlaient), & les Grecs libres, il était juste que les premiers obéissent aux derniers. Sur ce pié-là, il serait facile de traiter de barbares tous les peuples, dont les mœurs & les coutumes seraient différentes des nôtres, & (sans autre prétexte) de les attaquer pour les mettre sous nos lois. Il n'y a que les préjugés de l'orgueil & de l'ignorance qui fassent renoncer à l'humanité.

C'est donc aller directement contre le droit des gens & contre la nature, que de croire que la religion chrétienne donne à ceux qui la professent, un droit de réduire en servitude ceux qui ne la professent pas, pour travailler plus aisément à sa propagation. Ce fut pourtant cette manière de penser qui encouragea les destructeurs de l'Amérique dans leurs crimes ; & ce n'est pas la seule fois que l'on se soit servi de la religion contre ses propres maximes, qui nous apprennent que la qualité de prochain s'étend sur tout l'univers.

Enfin c'est se jouer des mots, ou plutôt se moquer, que d'écrire, comme a fait un de nos auteurs modernes, qu'il y a de la petitesse d'esprit à imaginer que ce soit dégrader l'humanité que d'avoir des esclaves, parce que la liberté dont chaque européen croit jouir, n'est autre chose que le pouvoir de rompre sa chaîne, pour se donner un nouveau maître ; comme si la chaîne d'un européen était la même que celle d'un esclave de nos colonies : on voit bien que cet auteur n'a jamais été mis en *esclavage*. [...]

Concluons que l'*esclavage* fondé par la force, par la violence, & dans certains climats par excès de la servitude, ne peut se perpétuer dans l'univers que par les mêmes moyens.

Article de M. le Chevalier DE JAUCOURT (L'Encyclopédie)

Document 4



Peinture anonyme représentant un groupe d'esclaves dans un convoi en partance pour Zanzibar, en Afrique, vers 1860.

Sources : <http://schoelcher.ouvaton.org/victor-schoelcher.php>

Document 5

Près de 20 000 Haïtiens sont soumis à l'esclavage moderne dans les plantations de canne à sucre de la très touristique République dominicaine. Visite de l'un des campements misérables où ils sont maintenus en semi-captivité.

La nuit tombe sur les cocotiers et l'on perçoit les derniers chants des oiseaux et des coqs de combat. Sous le porche de la grande baraque, un chaudron noirci chauffe sur la braise. Épuisés par une nouvelle journée de travail dans les champs, les *braceros* [travailleurs des plantations sucrières] se regroupent, visiblement inquiets. Ils se parlent en créole, la langue des Haïtiens. L'un d'eux s'adresse en anglais au prêtre venu leur rendre visite et confie en surmontant sa peur : *"En fait, mon père, c'est le garde rural du batey [camp de travail] de Contador. Il les a attrapés quand ils essayaient de s'enfuir. Il les a frappés à coups de machette. Il devait être 5 heures du matin, il ne faisait pas encore jour. Le garde disait qu'il ne pouvait pas les laisser s'échapper, que les patrons paient trop cher pour leurs têtes."* Christopher Hartley Sartorius est hors de lui. Depuis cinq ans, ce prêtre espagnol parcourt les champs de canne à sucre de la République dominicaine et partage la souffrance des *braceros* haïtiens. *"C'est Meritè, le garde de Contador, qui a frappé et emprisonné le groupe de coupeurs qui voulait s'échapper"*, explique-t-il quelques heures plus tard au gérant de la sucrerie, qui est également le propriétaire des champs. Le prêtre exige que justice soit rendue. Il veut aussi la fin des mauvais traitements. Don Ricardo, le tout-puissant directeur nommé à la tête de la raffinerie de sucre Christophe Colomb par le Consorcio Vicini [l'un des plus importants groupes sucriers de l'île], écoute ses doléances. Dans le bureau, juste derrière le prêtre, est accroché un portrait décoloré d'Abraham Lincoln, le président américain qui a aboli l'esclavage. Là-bas, il y avait les esclaves du coton. Ici, en République dominicaine, ce sont les esclaves de la canne à sucre. Depuis que la *zafra* [récolte] a commencé, de vieilles charrettes rouillées tirées par des tracteurs envahissent, chaque matin, les chemins boueux. Elles transportent les nouveaux travailleurs sans papiers qui ont franchi la frontière haïtienne avec la complicité de l'armée et de la police, sous le contrôle présumé des fonctionnaires des services de l'immigration. ... Dans cette nouvelle traite du XXI^e siècle, le prix d'un *bracero* (49 euros) est aussi dérisoire que son salaire mensuel (80 euros pour ceux qui coupent une tonne et demie de canne à sucre par jour).

Ildefonso Olmedo , Les damnés de la canne à sucre
El Mundo via Courrier international - n° 660 - 26 juin 2003

Texte 5

On conviendra qu'il n'arrive point de barrique de sucre en Europe qui ne soit teinte de sang humain.

Or quel homme à la vue des malheurs qu'occasionnent la culture et l'exportation de cette denrée refuserait de s'en priver, et ne renoncerait pas à un plaisir acheté par les

larmes et la mort de tant de malheureux ? Détournons nos regards d'un spectacle si funeste et qui fait tant de honte et d'horreur à l'humanité.

HELVETIUS, De l'Esprit, 1758.